

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE BAIE-COMEAU TENUE LE MERCREDI 17 DÉCEMBRE 2025, À 17 h, AU 19, AVENUE MARQUETTE, EN LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL.**

**Sont présents(e)s :** M. Michel Desbiens, maire  
M. Sylvain Girard, conseiller  
M. Serge Deschênes, conseiller  
Mme Carole Deschênes, conseillère  
M. Bernard Levesque, conseiller  
M. Michel Beaulieu, conseiller  
Mme Lysandre St-Pierre, conseillère  
M. Marc Rainville, conseiller

**Sont absents(e)s :** Mme Joannie Lajeunesse, conseillère

**Sont aussi présent(e)s :** M<sup>e</sup> François Corriveau, directeur général  
M<sup>e</sup> Clémence Richard, greffière

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire, monsieur Michel Desbiens, constatant quorum, ouvre la séance à 17 h.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2025-470**

Il est proposé par : Lysandre St-Pierre  
Appuyé(e) : Carole Deschênes

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**3. ADOPTION DU RÈGLEMENT 2025-1142 CONCERNANT LA TAXATION DE L'ANNÉE 2026**

**2025-471**

**Considérant qu'il est nécessaire de pourvoir aux revenus pour assumer les dépenses générales de la Ville pour l'exercice financier 2026 et d'ordonner en conséquence la confection d'un rôle de perception de taxes et de redevances;**

**Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été donné lors d'une séance publique du conseil municipal tenue le 15 décembre 2025 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;**

Il est proposé par : Serge Deschênes  
Appuyé(e) par : Michel Beaulieu

D'adopter le Règlement 2025-1142 concernant la taxation de l'année 2026.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**4. ADOPTION DU RÈGLEMENT 2025-1143 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2022-1049 AFIN D'AUGMENTER LA DÉPENSE ET L'EMPRUNT POUR UN MONTANT ADDITIONNEL DE 992 900 \$**

2025-472

**Considérant que** le conseil municipal a décrété, par le biais du Règlement 2022-1049, une dépense et un emprunt de 3 266 200 \$ pour procéder à des travaux de réfection de la bibliothèque Alice-Lane;

**Considérant qu'**afin de réaliser ces travaux, une somme additionnelle de 992 900 \$ est nécessaire vu les dépassements de coûts prévisibles;

**Considérant qu'**un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance publique du conseil municipal tenue le 15 décembre 2025 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

Il est proposé par : Sylvain Girard  
Appuyé(e) par : Bernard Levesque

D'adopter le Règlement 2025-1143 modifiant le Règlement 2022-1049 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 992 900 \$.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5. ADOPTION DU RÈGLEMENT 2025-1144 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2024-1120 AFIN DE DÉCRÉTER UN CHANGEMENT D'OBJET DU RÈGLEMENT**

2025-473

**Considérant que** le conseil municipal a décrété, par le biais du Règlement 2024-1120, une dépense et un emprunt de 11 071 910 \$ pour procéder à des travaux d'aménagement des bâtiments municipaux et de divers mandats professionnels;

**Considérant que** certains travaux liés à la construction d'un parcours de décontamination à la caserne Marquette ne seront pas réalisés et que l'ingénierie de détail apporte des précisions sur les coûts prévisibles des travaux de mise à niveau de l'électricité et d'aménagement de surfaces de curling du Centre Henri-Desjardins;

**Considérant que** ces modifications n'entraînent pas une augmentation du montant total de l'emprunt, suivant l'estimation des coûts révisée préparée par le Service de l'ingénierie de la Ville;

**Considérant qu'**un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance publique du conseil municipal tenue le 15 décembre 2025 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

Il est proposé par : Carole Deschênes  
Appuyé(e) par : Marc Rainville

D'adopter le Règlement 2025-1144 modifiant le Règlement 2024-1120 afin de décréter un changement d'objet du règlement.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**6. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire invite les membres du conseil et les personnes présentes à poser des questions.

## **7. FERMETURE DE LA SÉANCE**

**2025-474**

Il est proposé par : Serge Deschênes  
Appuyé(e) par : Sylvain Girard

Que l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance est levée, il est 17 h 04.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**MICHEL DESBIENS**  
**MAIRE**

---

**CLÉMENCE RICHARD**  
**GREFFIÈRE**